

Ecrit par le 22 juillet 2024

'Parlons éco' : Les Sorgues du Comtat mettent l'industrie à l'honneur à l'occasion de leur nouveau rendez-vous économique



La Communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) vient d'organiser la première édition de 'Parlons éco' à Sorgues. Placé cette fois-ci sous le thème de l'industrie, ce rendez-vous économique a pour but de favoriser la création de synergie au sein du territoire entre les entrepreneurs et les techniciens de l'agglomération.

La toute première édition du rendez-vous « Parlons éco » a eu lieu ce lundi 29 avril 2024 au sein du [Confidentiel](#), à Sorgues. Une initiative impulsée par les Sorgues-du-Comtat pour permettre aux industries et entreprises de son territoire de se sentir accompagnées « L'idée c'est d'amorcer un temps privilégié et exclusif entre notre intercommunalité et les entreprises de notre territoire afin de se connaître, d'accompagner, d'échanger, de partager autour d'un sujet d'actualité » a commencé par annoncer [Christian Gros](#), maire de Monteux et président des Sorgues-du-Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides,

Ecrit par le 22 juillet 2024

Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues).

Près d'une trentaine vingtaine d'entreprises des cinq communes étaient ainsi réunies autour du dispositif « territoires d'industrie ». Ce programme lancé fin 2018 par l'Etat consiste à renforcer l'attractivité des TPE/PME ou des grands groupes industriels dans des zones géographiques reconnues comme centre d'activités industrielle « les entreprises de ce secteur ont à relever des enjeux communs avec les autres secteurs mais aussi des enjeux spécifiques pour maintenir leur développement et renforcer leur compétitivité. C'est l'objectif phase 2 qui va se dérouler jusqu'en 2027 » affirme [Thierry Lagneau](#), vice-président de la communauté d'agglomération Les Sorgues-du-Comtat.

« Territoires d'industrie » un bond économique

Déjà partie intégrante de « territoires d'industrie » en 2018, les Sorgues du Comtat ont ré-obtenu le label en septembre 2023 pour une période 2023-2027 aux cotés de trois autres intercommunalités du Vaucluse (la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse) « nous avons travaillé ensemble avec les quatre collectivités pour présenter un dossier solide et complet à l'appel à projets porté par l'Agence nationale de cohésion de territoires » a souligné Thierry Lagneau, également maire de Sorgues.

« Le développement économique est la première de nos compétences, a détaillé Christian Gros. C'est grâce à lui qu'on crée de l'emploi et de la richesse sur le territoire, c'est primordial surtout dans un département comme le Vaucluse qui est l'un des plus pauvres mais avec un potentiel industriel très important ».

« Le développement économique est la première de nos compétences. »

Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat

Les territoires d'industrie en France. © ANCT 2024

4 axes pour mener la réindustrialisation

Le programme « Territoire d'industrie » a pour objectif de promouvoir une zone reconnue par l'Etat en tant que centre d'activités industrielles notamment en travaillant autour de 4 axes « le premier but de ce dispositif est de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles en identifiant les compétences manquantes que ce soit en terme de formation, d'outils innovants d'apprentissage ou sur le développement des liens entre les entreprises, les écoles et les métiers » a souligné Christian Gros.

Le deuxième axe s'articule autour d'une thématique essentielle : la transition écologique. Le dispositif a été pensé pour accompagner les structures d'industries dans une décarbonation des usages et l'utilisation des énergies renouvelables à travers les mobilités, les déchets, l'économie circulaire mais aussi la coopération « le type d'action qui pourrait avoir lieu serait par exemple le déploiement d'une solution de co-voiturage mutualisé pour les trajets du quotidien. La transition écologique est une composante importante du développement économique, les deux ne sont pas antinomiques » a ajouté

Ecrit par le 22 juillet 2024

Christian Gros.



Le troisième axe s'apparente à faire de l'innovation un moteur des transitions en soutenant les écosystèmes d'innovation avec par exemple l'idée d'accompagner la structuration et la construction de certaines filières originales comme celle de proximité blé-farine-pain de [La grange des Roues](#) « c'est en accompagnant et soutenant ce genre de projets que nous parviendrons à créer des liens entre les entreprises et les établissements supérieurs et de recherche » Enchérit Christian Gros.

Le dernier point se concentre sur la thématique du foncier. La préoccupation première sera de mobiliser un foncier adapté aux enjeux et besoins industriels en qualifiant et labellisant les zones d'activités et en élaborant une stratégie foncière à l'échelle du « Territoire d'industrie » « c'est un point fondamental qui va prendre de plus en plus d'importance. Pour faire du développement économique, il faut de l'aménagement et donc du foncier avec des contraintes de plus en plus drastiques, il va falloir diviser par deux tous les dix ans la consommation de l'espace agricole afin de viser un objectif zéro industrialisation en 2050. On est donc face à des véritables défis mais on a des idées comme récupérer des friches ou élaborer une stratégie foncière dans la continuité des inventaires des ZAE » explique Christian Gros.

Une convention avec Luberon & Sorgues Entreprendre pour accompagner les entreprises

Avec « Territoires d'industrie », le territoire bénéficie d'un soutien national. Les entreprises peuvent ainsi profiter de plusieurs possibilités. Concrètement ce programme offre aux bénéficiaires un accès à un Fonds vert à hauteur de 100M€ ainsi qu'un pouvoir de mobilisation des crédits d'Etat gérés par la Banque des Territoires. Un accès à une expertise sur les thématiques industrielles spécifiques est également possible avec pour objectif de créer une synergie entre entreprises sur des problématiques communes.

Ecrit par le 22 juillet 2024



De gauche à droite : Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et vice-président des Sorgues du Comtat, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, vice-président des Sorgues du Comtat, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, et Christophe Baudrier, président de [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#).

L'agglomération Sorgues du Comtat se tient donc à la disposition des entreprises afin d'identifier leurs projets de développement, les accompagner dans leur implantation où qu'elles se trouvent sur le territoire et quelle que soit leur activité. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération s'est engagé avec [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#) qui lutte pour apporter de la cohérence territoriale sur un même bassin économique, à savoir le Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention de partenariat programmée de 2024 à 2027 afin d'accompagner les entreprises industrielles dans leur transition écologique, numérique, énergétique et solidaire par la coopération inter-entreprises et suivre les grands projets en cours « on est très heureux que Sorgues du Comtat nous rejoigne dans notre projet de mutualisation des problématiques, des solutions et des études. Les entreprises doivent échanger pour trouver des solutions diverses et variées » a explicité [Christophe Baudrier](#), le président de l'association.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Althen-des-Paluds, quand Monsieur le maire fait le point



Althen-des-Paluds, un tout petit plus que 3 000 âmes dans ce village et un maire, **Michel Terrisse**, arrivé à la moitié de son deuxième mandat. Son actu ? L'ouverture prochaine d'un cabinet médical dans une partie de l'ancienne caserne de pompiers, l'aménagement d'un futur lotissement et aussi un caillou dans sa chaussure : Une construction sauvage interdite mais que la préfecture tarde trop à faire démolir. Tour d'horizon.

Ecrit par le 22 juillet 2024



La mairie d'Althen-des-Paluds

Commençons par la bonne nouvelle : Un cabinet de médecins va ouvrir en juin en lieu et place d'une partie -le foyer- de l'ancienne caserne des pompiers -située à côté du cimetière- et désarmée depuis l'été dernier. Deux médecins y travailleront. L'aménagement des locaux, d'une surface de 110m², a remis à plus tard le précédent projet qui, initialement, et après consultation des Althénois, prévoit l'aménagement d'un gymnase.

Un budget communal serré

«Dans notre budget prévisionnel, nous avons prévu plusieurs investissements ainsi que la réfection de la façade de la mairie, précise Michel Terrisse, de fait, cet argent ira au projet de cabinet médical qui nous permet de conserver les deux médecins de notre village.»

Bataille pour conserver ses médecins

«Ca n'était pas gagné, poursuit l'ancien banquier avignonnais -il vivait, enfant, quartier de la Croisière

Ecrit par le 22 juillet 2024

où il a été à l'école avec Mireille Mathieu- car, en février 2021, nous avons reçu le coordinateur de la [Maison de santé pluridisciplinaire \(MSP\) d'Entraigues](#) accompagné d'un médecin et d'une praticienne. Objet de la visite ? La participation financière d'Althen-des-Paluds, au fonctionnement de la Maison de santé pluridisciplinaire où l'[ARS](#) (Agence régionale de santé) prévoyait un seul cabinet y regroupant toutes les spécialités. Nous nous sommes sentis obligés -pour pouvoir conserver notre propre cabinet médical et les deux médecins du village- de participer aux frais de fonctionnement de la structure Entraiguoise à hauteur de 1 000€ par mois.»



C'est dans la partie de gauche qui correspond au foyer de la caserne de pompiers que sera organisé le cabinet médical accueillant deux médecins tandis qu'une troisième est attendu.

Un nouveau cabinet médical

«Le cabinet médical s'étendra sur 110m2 et comprendra trois bureaux dévolus aux médecins, une salle

Ecrit par le 22 juillet 2024

de soins et un accueil commun. Son ouverture est prévue le 1^{er} juin. La commune propose les locaux gracieusement, et pour une durée de trois ans, aux professionnels de santé.»

Le caillou dans la chaussure

Bon maintenant, le sujet épineux. La propriétaire d'une parcelle de terrain agricole a commencé à élever une maison alors que le permis de construire avait été refusé. De recours contentieux en appel puis rejets de requête, en passant par la condamnation définitive et un jugement non-contesté, l'affaire datant de 2017, la [Direction départementale des territoires](#) tarde à faire exécuter le jugement, en faisant détruire les murs et fondations érigés.

«Alors que nous sommes en 2024, les Althénois ne comprennent pas que, malgré le jugement, le bâti n'ait pas été mis à terre et pensent que c'est comme donner un 'accord' aux personnes qui n'obtempèrent pas à la Loi, pourtant après plusieurs mises en demeure et alors que les années passent puisque les premières dispositions pour faire cesser la construction datent de 2017.»



Ecrit par le 22 juillet 2024

Michel Terrisse devant la construction illégale dont il attend que la Préfecture donne l'ordre de détruire

Le coût de la démolition

« Désormais c'est à la Préfecture de donner l'ordre de démolir. Le problème ? La personne est insolvable et n'a pas payé l'amende de 10 000€ réclamée par le tribunal pour la construction illégale. Or, faire démolir le bâti et présenter la facture au contrevenant a aussi un coût. C'est la raison pour laquelle, je suppose, depuis trois ans, les parpaings sont toujours là. Aujourd'hui ? Je suis tenu de mettre cette affaire sur la place publique parce que les gens disent que le maire est incapable de faire respecter le jugement. Ma crédibilité de maire est en cause. La question ? Comment faire respecter la loi si les services de l'Etat ne l'appliquent pas eux-mêmes ? »

Althen-des-paluds, au centre du département

« Nous sommes presque au centre du département de Vaucluse, à 5 mn de l'autoroute Nord-Sud de l'Europe, à quelques centaines de mètres de l'échangeur autoroutier, et à 15 minutes d'Avignon. C'est pour son emplacement que la commune est recherchée, » analyse Michel Terrisse.

La zone d'activités Les Gaffins

« Notre zone d'activités va être séparée en deux parties. Dans l'une d'elles nous créerons une zone d'accueil pour 30 à 40 campings cars, capable de capter les touristes en provenance de l'Europe du Nord en partance pour l'Espagne, le Portugal et qui veulent faire une halte tranquille dans un village vert, proche de Beaulieu, du lac de Montoux, Spirou, Splash World et du Festival d'Avignon. Elle ouvrira lorsque la zone d'activités verra le jour. »

Ecrit par le 22 juillet 2024



Une commune très rurale et verdoyante

L'emprise des terrains pour la ZA

«Pour cette zone d'activités, et parce que nous n'en n'avons pas les moyens financiers, nous passons par la [SPL Société publique locale Territoire Vaucluse](#), qui travaille avec la [Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat](#). Il a question d'emprise et d'aménagement des terrains, -anciennement agraires-. Nous accueillerons de l'activité économique, hors commerces et nuisances puisque nous venons de recevoir notre [2^e fleur régionale](#). Avec cet effort sur la vitrine de Provence il n'est pas acceptable d'envisager des pollutions visuelles. Je travaille sur ce projet depuis 10 ans. Le plus compliqué ? Acheter les terrains car pour de multiples raisons les propriétaires mettent du temps à prendre leur décision et puis il y a les contraintes administratives, d'ailleurs le [PLU](#) -Plan local d'urbanisme- vient d'être lancé depuis 7 ou 8 mois. Le temps administratif est long. Moi qui vient du privé, je ne m'en remets pas (rires). La Zac devrait s'étendre sur 2 hectares quartier de la Roque. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le village ne peut abriter plus de 3 500 habitants

«La commune ne pourra pas abriter, selon moi, plus de 3 500 habitants car le territoire, étant inondable, il est ponctué de 80 kilomètres de mayres –petits ruisseaux, cours d’eau- et n’était, auparavant, qu’un grand marais asséché d’abord par les romains puis par les moines. Nous ne pouvons pas, non plus, accueillir beaucoup de d’activités. Particulièrement s’il nous voulons conserver un urbanisme de qualité et un cadre de vie préservé, parce que la commune ne s’étend que sur 640 hectares.»

Les freins et les atouts d’Althen-des-Paluds

«Nous avons le commerce type cœur de village qui fonctionne très bien (Ndlr : librairie papèterie journaux, supérette U express, boulangerie-pâtisserie, coiffeur, banque, garage automobile, agence immobilière, institut de beauté, pompes funèbres, entreprise générale du bâtiment, maçonnerie, serrurier menuisier charpentier, électricien, peintre plâtrier, plombier, auto-école et équipements du foyer). Cependant 90% de la population active travaille sur les bassins de vie d’Avignon ceinturé par les centres commerciaux. Ça pourrait constituer un frein mais je n’en suis pas si sûr car je sais que si Super U le pouvait, il s’agrandirait de 100m ce qui n’est pas possible, donc la clientèle est bien là. Qui sont les Althénois ? Principalement des habitants des autres communes de la grande couronne d’Avignon, venus vivre ici. Leur recherche ? La proximité du bassin de vie et la qualité de vie. Ce sont nos atouts.»

Les projets

« Les travaux de construction de la nouvelle station d’épuration –l’ancienne sera détruite- devraient démarrer 2^e semestre 2024 via [le Syndicat mixte Rhône-Ventoux](#). Nous passerons de 2 100 à 3 500 équivalents habitants. Nous avons également un projet de logements adaptés aux anciens via un promoteur privé. Les Althénois sont des CSP et CSP+ qui travaillent pour la grande majorité à Avignon. Nous n’accueillons pas vraiment de chefs d’entreprises mais plutôt des cadres et des artisans.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le terrain sur lequel une cinquantaine de maisons seront construites pour accueillir autant de nouvelles familles

Le Lotissement l'Alizarine

C'est au sud du cœur du village, situé à 500 m que prend naissance la nouvelle opération L'Alizarine. Elle se compose de terrains entièrement viabilisés et libres de constructeur. Les terrains sont piscinables et disposent de superficies allant de 277m² à 792 m². Près de 50 familles y sont attendues.

En savoir plus

La commune d'Althen-des-Paluds est située à 15 km d'Avignon et 10 de Carpentras. Elle est traversée au Nord de son territoire par l'axe qui relie Avignon à Carpentras par Entraigues et Monteux ; la D942. La commune est inscrite entre les bras des Sorgues de Velleron et d'Entraigues, elle doit son existence à l'assèchement puis à la mise en culture des marécages. Le territoire communal s'étend sur une superficie de 640 hectares. Il s'agit d'une commune rurale et agricole, dont le développement de l'urbanisation de

Écrit par le 22 juillet 2024

ces 20 dernières années en fait une commune périurbaine. Althen-des-Paluds est un ancien hameau de Monteux. Son économie était basée sur la culture de plante tinctoriale « la garance ». En 2021, la commune comptait 2 802 habitants, en augmentation de 1,93 % par rapport à 2015 (Vaucluse : +1,26 %).

Que veut dire Althen-des-Paluds ?

Le nom d'Althen-des-Paluds est un hommage à Jean Althen. Arménien réduit en esclavage en Turquie, puis sauvé et venu à Avignon en 1756 pour y réaliser ses premières expériences concernant la culture de la garance. Le terme de Paluds, dérivé de 'palun', désigne les marécages ou les marais. La commune a compté de nombreux marais, dus à la présence de la Sorgue. Dans les années 1830, le village prospère grâce à la garance, ce qui lui permet d'acquérir son autonomie vis-à-vis de Monteux par ordonnance royale du 4 juin 1845. Il prend dès lors le nom d'Althen-des-Paluds.

Industrie

Historiquement, la plaine, après avoir été vidée de ses marais, a été utilisée pour la culture de la garance. En 1839, on compte cinquante moulins à garance en Vaucluse, alors qu'il n'y avait que dix moulins sur la Sorgue en 1804. Le Vaucluse, certaines années, générera jusqu'à pratiquement 65 % de la garance au niveau mondial. À partir de 1860, plusieurs grandes crises (terres surexploitées, qualité moins bonne, etc.) touchent cette culture de plus en plus concurrencée par les progrès récents de la chimie. Il n'existe plus qu'un seul des cinquante moulins en 1880. Les quatre moulins présents à Althen-des-Paluds furent transformés en moulin à garance au début du 19^e siècle, puis en moulin à ocre à la fin de ce même siècle. Après ces deux industries, de nombreuses cultures se développèrent dont la culture du glaïeul.

Ecrit par le 22 juillet 2024

